

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 07 FEVRIER 2023 A 18H30

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 07 FEVRIER A 18H30**

Extrait affiché le :
14 février 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

1ère séance 2023

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Note de présentation
brève et synthétique du BP 2023.

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. SALÉRIO Philippe à Mme ADAM Nathalie
Mme ACCILI Micheline à Mme BENOIT Marie-Hélène
M. PIERRAT-LABOLLE Julien à M. RAMBOURG Bernard

Absents excusés :

Mme TRIQUET Nadia
M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
M. KIZILDAG Murat
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 08/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Suite à la lecture et aux explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend acte des informations de la note de présentation brève et synthétique retraçant les principales informations financières telles que l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) le prévoit. Cette note sera jointe au budget primitif 2023 « Ville de Raon l'Étape ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,